

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

SYNDICAT D'ELECTRIFICATION ET DES EAUX DU SUD EST DES ARDENNES

NOMBRE DE MEMBRES

SEANCE DU : 30 NOVEMBRE 2010

Afférents au Bureau	13.
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	11

L'an deux mille dix
et le 30 novembre

à 17 heures 00, Le Bureau du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des ses séances sous la présidence de :

Monsieur BERNARD BESTEL

Date de la convocation
15 novembre 2010

Nombre de Membres présents : Alain HURPET – Bernard AUBRY – Gérard CUNISSE – André GROSSELIN – Ghislain LEMOINE – Jean Pol RICHELET – Joël CARRE - Christian BELLOY - Brice GABREAUX et Pierre GUERY

Date d'affichage
30 novembre 2010
Objet de la Délibération

Absents excusés : Jean Michel THIRY et François PREVOTEAUX

**DECISION
MODIFICATIVE
DU BUDGET
PRINCIPAL**

**DECISION MODIFICATIVE
DU BUDGET PRINCIPAL**

VOTE :

**POUR : 11
CONTRE : 0**

**DELIBERATION
N° 2010/06**

Compte tenu de la dissolution du budget annexe « Assainissement Général » au 31 décembre 2009 dont le Compte Administratif voté le 12 mars 2010 présentait un excédent de fonctionnement de 57.392,72 €.

L'excédent reporté du budget principal de l'exercice 2009 compte 002 pour 631.565,65 € (délibération n° 2010/19 du 12 mars 2010), est augmenté de 57.392,72 € pour être porté à un nouvel excédent reporté de 688.958,37 €.

Le Bureau, par 11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, accepte ces dispositions.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Le Président,
Bernard BESTEL

après dépôt en Sous
Préfecture

Le :

et publication ou
notification

du :30 novembre 2010